

## CONVOCATION CONSEIL MUNICIPAL 27 SEPTEMBRE 2022

À l'ensemble des membres du conseil municipal

Maurepas, le 21 septembre 2022

**Dossier suivi par: Florence SANTISTEBAN** 

Tél: 01 30 66 54 01

Courriel: f.santisteban@maurepas.fr

Cher(e) collègue,

Par la présente, je vous invite à participer à la séance du conseil municipal le :

## 27 septembre 2022 à 19h30 Salle du conseil

Conformément à l'article L.2121-10 du code général de collectivités territoriales, toute convocation est faite par le maire et est transmise de manière dématérialisée ou, par écrit à l'dresse communiquée par le conseiller municipal.

De plus, conformément aux dispositions de l'article R.2121-7, l'affichage des convocations a lieu à la porte de la mairie.

## Ordre du jour:

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal précédant.

- 1 Convention de transfert des biens nécessaires au fonctionnement du service d'incendie et de secours des Yvelines avenant n°1
- 2 Convention de parrainage avec le magasin Tom&Co
- 3 Convention de partenariat type pour l'organisation d'événements culturelles saison 2022/2023
- 4 Renouvellement de la demande d'adaptation de l'organisation de la semaine scolaire dans toutes les écoles maternelles et élémentaires de la commune
- 5 Plan de déploiement numérique scolaire avenant n°1
- 6 Fixation des tarifs et redevances 2022/2023 rectification tarifs Enfance
- 7 Tarification d'une séance d'éducation canine
- 8 Tarif de mise à disposition du local rue de Villeneuve (ancien presbytère) révision
- 9 Redevances d'occupation du domaine public dues par les opérateurs de communications électroniques
- 10 Rapports d'activités de la société anonyme d'économie mixte "Média de l'Ouest Parisien" pour les années 2020 et 2021
- 11 Convention avec la caisse d'allocations familiales, la caisse centrale de mutualité sociale agricole et le service départemental de la jeunesse, de l'engagement et du sport pour l'opération « Promeneurs du Net »
- 12 Recours au service national universel (SNU)

- 13 Convention de partenariat avec l'entreprise Reforest'action pour la création d'une micro forêt en milieu urbain (parcelles sections AP299 et AP300)
- 14 Règlement intérieur des salles associatives

Je compte sur votre présence et vous remercie par avance de votre participation.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

**Grégory GARESTIER** 

Maire